

Signature de l'Accord sur le dialogue social

La CGT dénonce une véritable

« RÉGRESSION SOCIALE »!

La CGT DÉNONCE la SIGNATURE d'un ACCORD NÉFASTE pour les SALARIÉS.

Durant toute la négociation, la CGT a fait des propositions allant exclusivement dans « **l'unique intérêt des salariés** » et dénonce l'attitude irresponsable de certaines organisations syndicales qui ont signé cet accord. Celui-ci représente un véritable <u>recul social</u> pour les salariés et est uniquement guidé par des intérêts financiers.

PLUS 1 MILLION D'EUROS D'ÉCONOMIES FAITES SUR LE DOS DES SALARIÉS

Suppression des CSE régionaux, Mise en place d'un CSE National. Un recul social sans précèdent.

La mise en place d'un CSE National a pour conséquence la suppression des CSE régionaux. La CGT s'est toujours farouchement opposée à cette mesure considérant que les CSE sont « de véritables instances de proximité au service des salariés ».

- la création du CSE national va entrainer la perte de la proximité avec les salariés.
- la mise en place de commissions locales censées préserver la proximité avec les salariés et palier à la suppression des CSE régionaux n'aura aucun effet positif pour eux.

Ces commissions n'auront aucun pouvoir, tout sera à la main de la direction

La CGT s'est « battue » pour conserver les CSE régionaux existants mais d'autres organisations syndicales ont fait le choix d'aller vers un CSE National, choisissant <u>leurs petits intérêts personnels plutôt que de défendre les intérêts des salariés.</u> Ces organisations syndicales ont aussi fait le choix <u>d'accompagner la direction dans sa volonté d'éloigner les salariés de leur CSE, de leurs représentants</u> et de créer des commissions locales qui n'auront aucun pouvoir de décision en lieu et place des CSE régionaux.

Malgré son opposition à la mise en place du CSE national, la CGT est restée force de propositions :

Malgré son opposition au projet de suppression des CSE régionaux, la CGT a fait des propositions constructives afin que les salariés ne soient pas totalement abandonnés :

Concernant les commissions locales, la CGT a obtenu qu'elles soient constituées de 11 membres (au lieu de 8) afin de garder tant soit peu un lien de proximité avec les salariés.

La CGT a obtenu que les nombre des délégués syndicaux soient plus importants dans les 5 régions qui remplaceront les 11 régions actuelles afin que les salariés puissent être mieux défendus, et qu'ils puissent faire appel à ces délégués en cas de conflit avec l'entreprise. Ainsi, chaque organisation syndicale aura 4 délégués syndicaux par territoire afin de mieux conseiller et soutenir les salariés et d'être plus proches de leurs besoins. Malgré ces quelques propositions retenues, la mise en place du CSE national (32 élus) en lieu et place des CSE régionaux (130 élus au total) entrainera l'isolement des salariés et les fragilisera davantage.

Les économies engendrées par la suppression des CSE régionaux iront dans la poche de MEDIAPOST mais ne seront pas redistribuées aux salariés

La CGT ne peut que dénoncer de telles décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt des salariés et les méprisent. Plus grave encore, certaines organisations osent signer cet accord et entérinent ce recul social sans précédent.

AVEC LA CGT, PAS DE COMPROMISSION POSSIBLE
LES ACQUIS DES SALARIES DOIVENT ETRE PRESERVES